



Proposition de loi visant à interdire de fumer dans tous les lieux publics (suite bis)

Rubrique : actualités - Date : vendredi 4 novembre 2005

LE MONDE qui souligne en titre que la proposition « se heurte à l'opposition de l'UMP », rapporte que pour Yves Bur « le tabagisme est un vrai fléau » qui « tue 60 000 fumeurs par an en France et près de 3000 non fumeurs, ce dernier chiffre étant vraisemblablement sous évalué selon le directeur général de la santé qui évoque plutôt 5000 décès de non -fumeurs ». D'après le député, « les méfaits du tabagisme passif sont avérés. on trouve davantage de substances cancérigènes et autres substances toxiques dans la fumée passive ». Il s'indigne par ailleurs « 15 à 20 % seulement des établissements scolaires respectent l'interdiction totale d'y fumer prévue dans la loi Evin ». Jugeant que le « dispositif précurseur » de la loi Evin « n'a été qu'insuffisamment appliqué et « qu'à l'inverse tout a été fait pour compliquer sa mise en Suvre et le rendre de facto inapplicable », le député souligne que selon un récent arrêt de la Cour de Cassation « il existe une obligation de résultat pour les entreprises en matière de protection de leurs salariés face aux risques spécifiques liés au tabagisme » et il ajoute « il faut protéger tous les salariés dans toutes les entreprises. Il faut arrêter de se raconter des histoires sur l'aération des locaux, ce sont des combats d'arrière garde ». Le journal qui indique que d'ici la fin de la semaine, M. Bur proposera son texte à la signature de ses collègues UMP et à l'UDF, précise que F. Hollande et JM Le Guen sont prêts à soutenir l'initiative, ce qui selon le député, pourrait compenser la « très grande prudence » du président du groupe UMP, Bernard Accoyer. Evoquant les propos du député UMP, Dominique Paillé, qui s'est félicité que le texte soit enterré le qualifiant « d'ineptie sans égale », le quotidien rapporte le point de vue d'Yves Bur « On n'entend pas directement l'industrie du tabac qui fait parler d'autres gens à sa place (& Demandez à mon collègue Paillet pour qui il parle& ». D'après Le Monde, la proposition de loi ne sera donc pas inscrite dans une niche parlementaire de l'UMP, la seule option étant que le gouvernement la reprenne à son compte ou qu'un autre groupe la reprenne à l'identique. Le journal précise en conclusion que la MILDT a fait des propositions au gouvernement pour de nouvelles initiatives sur le tabac qui devraient être examinées dans les semaines à venir.

LA CROIX note en brève que « les députés UMP sont opposés à la proposition de loi sur le tabac ».